

# Expertise BWP des candidats étalons 2022 : conditions d'inscription

## Où et Quand ?

### Première phase: expertise médicale

Date: du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre 2021 (= la date limite d'inscription expertise 2022)

Place: Faculté de médecine vétérinaire RUG, Merelbeke.

### Deuxième phase : candidat étalons reproducteurs de 3 ans: présentation à la main sur sol dur et meuble - le saut en liberté (option sauts) – mouvements en liberté et évaluation à la longe (option dressage)

Date: 13 à 15 janvier 2022

Place: Azelhof, Lier

### Troisième phase : évaluation extérieure des candidats étalons reproducteurs âgés de 4 ans et plus et tests sous la selle des aptitudes soit à l'obstacle ou au dressage pour les candidats étalons reproducteurs de 3 à 8 ans.

Date: 17 à 19 mars 2022

Place: Sentower, Oudsbergen

## Quels étalons peuvent s'inscrire?

### Les étalons qui répondent aux critères suivants :

- ° Seuls les étalons ayant reçu un avis favorable pour l'examen vétérinaire peuvent être inscrits au deuxième/troisième phase de l'inspection des étalons BWP. Les informations concernant la première phase se trouve ci-dessous.
- ° Avoir 3 ans minimum l'année de l'admission (être né en 2019).
- ° Compter au moins 4 générations de parents reconnus et enregistrés au BWP, et en faire la preuve à l'aide d'un papier d'origine officiel. Pour les étalons inscrits à la naissance au BWP, qui ont atteint l'année de l'approbation l'âge de 8 ans ou plus (nés avant 2015), la 4ème génération ne doit pas être complètement reconnue et enregistrée.
- ° Etre inscrit à la naissance dans l'un des stud-books membre de la WBFSh où dans l'un des stud-books de "Pur-sang Anglais" et d' "Anglo-Arabe" de l'Union Européenne et des U.S.A.
- ° **Avis obligatoire concernant les performances sportives réalisées pour les étalons de 9 ans et plus:**  
Pour tous les candidats étalons reproducteurs autre que pur-sang de 9 ans et plus (nés avant 2015) et tous les candidats étalons Pur-sang de 9 ans et plus (nés avant 2014) un avis concernant les performances sportives préalablement livrées est demandé. C'est à la personne responsable du candidat étalon qui effectue cette demande. C'est cette personne qui reçoit la réponse. Un résumé officiel détaillé des prestations (de l'étalon ou de sa descendance) doit accompagner la demande. Cette demande est examinée par un comité consultatif composé des membres du Jury des étalons et de la commission du Stud-book. Le document de référence sur lequel les résultats doivent être indiqués, est joint au règlement de l'expertise. Prière de faire parvenir ce document avant le 10 novembre 2021 au secrétariat.

Les étalons qui ne répondent pas aux conditions posées par leurs stud-books d'origine, peuvent s'inscrire à partir du moment où ils ont reçu un avis favorable de la part de la commission compétente.

L'inscription des étalons, qui satisfont aux exigences, peut seulement être prise en compte lorsque la personne qui effectue

cette inscription est membre de l'association Belgian Warmblood.

### **Comment s'inscrire ?**

L'inscription ne sera valable que si le dossier d'inscription est en possession du secrétariat du BWP le **15 NOVEMBRE 2022 au plus tard** à l'exception des étalons inscrits aux expertises du Oldenburg, de Westphalie et de Hannover (ces étalons peuvent être enregistrés jusqu'au 5 décembre 2021 au plus tard et ils doivent être présentés pour la première phase la semaine suivante). Une exception est également faite pour les étalons achetés à la sélection d'étalons Selle Français.

L'inscription et la demande d'avis peuvent être envoyées au secrétariat BWP, Waversebaan 99, 3050 Oud-Heverlee ou par e-mail à [info@bwp.be](mailto:info@bwp.be).

### **Le dossier d'inscription doit comprendre les éléments suivants:**

1. Une photocopie des papiers d'origine (pedigree) et une photocopie du signalement (description écrite et graphique). Le numéro de puce doit aussi être mentionné.
2. La check-list complétée. Vous pouvez la télécharger sur notre site Internet ([www.belgian-wamblood.com](http://www.belgian-wamblood.com)), ou vous pouvez vous la procurer auprès du secrétariat du BWP. Précisez sur la check-list l'option dans laquelle l'étalon sera présenté et les informations du présentateur (publiée dans le catalogue).  
Dans le catalogue sont mentionnées les informations de la lignée maternelle mises à disposition par Hippomundo.  
Si vous avez des informations supplémentaires, celles-ci peuvent être transmises via la check-list.

### **Le paiement de l'expertise:**

Dès réception de l'inscription, une invitation à payer vous sera envoyée. Prière de mentionner sur la checklist les bonnes données de facturation (nom, adresse et éventuellement numéro de TVA).

Tarifs (avec ajustement d'index): Location des boxes comprise.

\* Etalons de 9 ans et plus - la demande d'avis concernant les résultats obtenus dans le sport: 203,75€

\* Participation à la 2ième phase:

- Etalons BWP de 3 ans: 407.50€
- Etalons non BWP de 3 ans: 509.25€

\* Participation à la 3ième phase:

- Etalons BWP et non BWP de 3 ans: 305.50€
- Etalons BWP de 4 à 8 ans: 407.50€
- Etalons non BWP de 4 à 8 ans: 509.25€
- Etalons de 9 ans et plus: 509.25€

### **DÉTAILS CONCERNANT LA PREMIÈRE PHASE DE L'EXPERTISE**

Période: du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre 2021 (= la date d'inscription)

Location: Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Gand

L'inscription pour la première phase, l'examen médical, est possible du 1er avril au 15 octobre 2021. Pour ce faire, vous devez contacter durant les heures de bureau le secrétariat du département de Chirurgie et d'Anesthésie des Animaux de Compagnie de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Gand, Salisburylaan 133, 9820 Merelbeke, au numéro 09/264 76 18. Pour les rendez-vous pris après le 15 octobre 2021, un supplément de 150 euros hors TVA par étalon sera prélevé, à l'exception des étalons candidats reproducteurs qui peuvent prouver leur participation à l'expertise d'un stud-book reconnu par le BWP.

Tous les changements concernant les rendez-vous pour l'examen médical, par exemple : deux étalons présents au lieu de trois, doivent être mentionnés à la clinique au moins 3 jours à l'avance en contactant le secrétariat par e-mail à [heidi.staelens@ugent.be](mailto:heidi.staelens@ugent.be). Pour les examens qui n'ont pas été annulés au moins 3 jours ouvrables à l'avance, des frais de non présentation de 150 euros hors TVA seront facturés à partir de cette année pour un étalon qui ne s'est pas présenté au rendez-vous fixé.

Pour assurer le bon déroulement de l'expertise, il est demandé que les étalons soient suffisamment manipulés, présentés sans fers et accompagnés de leur papiers d'origines (ou d'une copie) et ce afin de procéder à la vérification de leur identité.

#### INFORMATIONS IMPORTANTES

- Au cours de la deuxième phase seuls les candidats étalons reproducteurs âgés de TROIS ANS sont évalués. Les candidats étalons reproducteurs plus âgés sont uniquement présentés lors de la troisième phase. Nous attendons des candidats étalons d'obstacle âgés de quatre à sept ans qu'ils participent au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> concours du Concours des Étalons 2022. Les infos concernant le Concours des Étalons sont disponibles sur le Site Internet: [www.hengstcompetitie.be](http://www.hengstcompetitie.be)
- Les candidats étalons reproducteurs âgés de quatre à sept ans qui se présentent à l'expertise des étalons ne peuvent pas prendre part à la finale du Concours des Étalons.
- Présentation à la main : le présentateur de l'étalon doit porter le safety-cap.
- BWP TOP Stallion Auction est accessible aux candidats étalons de 3 ans: on peut toujours contacter le secrétariat du BWP pour plus d'informations à ce sujet.
- Saut en liberté : une seule personne est acceptée en piste. Celle-ci peut prendre place dans le virage d'abord de l'obstacle.
- La reconnaissance de piste obligatoire pour les candidat étalons de 3 ans ( 12 JANVIER 2022): Les candidats étalons d'obstacle doivent sauter plusieurs fois la ligne les obstacles étant placés à la hauteur la plus basse. Pour les étalons de dressage, une brève reconnaissance est prévue, elle se déroule soit à la main soit en liberté.
- La garantie relative au contrôle anti-dopage est supprimée. Toutefois, le présentateur est tenu de signer un document attestant qu'en cas de résultat positif son étalon n'est pas accepté et qu'il accepte de payer une amende de 1000 euros et de voir publier celui-ci dans la revue EquiTime.
- Vaccinations obligatoires : la grippe et la rhinopneumonie.